

COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES N°1 / 2016 PLOUFRAGAN le 19 avril 2016

Présents : Jean-Michel ATTIBA (Pdt COT-LBA), Monique ATTIBA (CDO 29 et référent Jeunes Juges), René MOREAU (CDO 35), Jacques-Yves LEGRAND (CDO 56), Alain TALARMIN (référent SIF)

Jean-Michel ATTIBA remercie les membres de la commission d'être présents à cette première réunion de l'année 2016 qui était programmée depuis octobre.

Il regrette cependant encore une fois que les demandes de confirmation de présence ou absence restent sans réponse. Il est aussi regrettable que tous les départements ne soient pas représentés.

I / Informations diverses

☛ Nouveaux règlements

Les nouveaux règlements sont parus. Les membres de la COT, les Juge-Arbitres fédéraux et formateurs en recevront un exemplaire offert par la ligue.

Un extrait de ces règlements sera mis en ligne sur le site de la ligue dans la rubrique « Officiels – Règlements ».

☛ Site de la ligue :

Jean-Michel ATTIBA réitère la demande faite aux responsables départementaux en avril 2015 de mettre dans la page « Officiels » de leurs sites départementaux un lien vers la rubrique « Officiels » du site de la ligue, ceci dans un souci d'harmonisation des informations à tous les officiels bretons.

A ce jour il n'y a toujours aucune information sur les sites 35 et 56.

☛ **Examen d'officiel fédéral** : sur les 5 candidats bretons inscrits, 4 se sont présentés à l'examen qui s'est déroulé à Granville le dimanche 20 mars dernier.

Comme les 2 années passées, la COT-LBA a attribué à chaque candidat un tuteur chargé de l'aider dans sa formation. Divers documents leur ont été adressés par mail : conseils, attente d'un officiel fédéral, annales d'examens afin de se préparer le mieux possible.

La COT-FFA a validé la qualification fédérale de Juge de Lancers de Béatrix FRAIN DE LA GAULAYRIE (HBA).

Un dossier de Juge de Marche est en attente de Pratique et les deux autres candidats n'ont réussi que partiellement leur examen. Ils pourront repasser la partie manquante en 2017.

Les résultats globaux de l'Interrégion ont montré que les candidats les plus jeunes et/ou avec peu d'années de pratique se sont trouvés en difficulté.

⇒ Inscription à l'examen d'officiel fédéral 2017

Afin que le travail avec le tuteur soit plus efficace et se fasse aussi sur le terrain (compétitions estivales), les candidats à l'examen d'**Officiel fédéral 2017** peuvent **s'inscrire dès maintenant auprès de Jean-Michel ATTIBA** par mail (copie au responsable départemental).

La date limite est fixée au **1^{er} juin 2016** de manière à ce que le travail avec les tuteurs soit efficace et commence pendant les compétitions de juin.

☞ Prorogation des diplômes :

Rappel : Aucune qualification n'est supprimée ou perdue ; les diplômes ont une durée de validité de 4 ans. Chaque officiel doit participer à 2 actions de prorogation par période de 4 ans afin de valider son diplôme.

Les **actions** prises en compte sont :

- Participer à une session de formation ou recyclage
- Participer **régulièrement** aux jurys des compétitions régionales, et départementales (championnats et autres)
- Etre formateur d'officiels ou de jeunes juges (pour les diplômes fédéraux)
- Créer des documents de formation

Afin que les officiels bretons ne soient pas mis en difficulté, 2 points importants sont rappelés :

⇒ tous les jurys doivent être saisis avec les résultats des compétitions par les secrétaires informatiques (jury technique présent remis en fin de compétition ou au plus tard le lendemain par le directeur de réunion).

⇒ chaque responsable départemental des officiels doit adresser au président de la COT les listes de participants à toute session de formation organisée dans les départements, ceci après chaque session.

II / Point sur les formations

Jean-Michel ATTIBA demande à chaque responsable départemental de faire le point sur le nombre d'inscrits, les sessions de formation mises en place dans les départements et les difficultés rencontrées.

22 - Côtes d'Armor :

Jeunes juges : 6 inscriptions. Formation à Ploufragan le 23 janvier : 5 présents

Officiels régionaux : 20 inscrits ; session de formation prévue le 29 avril.

29 - Finistère :

Jeunes juges : 18 inscrits. Formation à Quimper le 9 janvier : 14 présents

Officiels régionaux : 31 inscrits. Formation à Châteaulin le 15 janvier : 27 présents.

Une ou deux autres sessions de formation pratique seront programmées en septembre avant l'examen ; les dates et lieux seront fixés ultérieurement.

Formation Chrono Electrique à Quimper et Pont L'Abbé les 16/17 avril : 8 présents.

Formation Secrétariat informatique à Morlaix le 16 avril : 6 présents

Remise à niveau des officiels à Quimper le 16 avril : 13 présents

Formation Antidopage à Quimper le 16 avril : 8 présents

35 - Ille et Vilaine :

Jeunes juges : 9 inscrits. Formation à Rennes le 12 mars : 2 présents

Officiels régionaux : 38 inscrits. Formation à Rennes le 19 décembre 2015 : 34 présents

Une ou deux sessions de préparation à l'examen sont prévues en septembre.

Remise à niveau des officiels à Rennes le 20 novembre 2015 : 35 présents

56 - Morbihan :

Jeunes juges : 2 inscrits ; session de formation à venir

Officiels régionaux : 10 inscrits. Formation le 19 mars à Auray : 6 présents (Sauts – Lancers)
le 31 mars à Questembert : 2 présents (JA – Courses)

Jean-Michel ATTIBA rappelle que les inscriptions et les formations sont obligatoires pour tous les candidats se présentant à un examen d'officiel régional ou fédéral.

Mêmes remarques pour les Jeunes Juges : Il semble important de rappeler que l'inscription du jeune juge est un engagement à aller au bout du processus de formation et donc à accéder aux certifications après pratique sur le terrain.

Les clubs ayant des jeunes juges en cours de formation peuvent adresser dès maintenant à Monique ATTIBA les fiches de suivi pratiques de leurs jeunes juges (2 minimum) afin que les certifications puissent être validées.

L'examen de **certification 2^{ème} niveau** sera proposé lors du championnat de **Bretagne d'Athlétisme à Cesson Sévigné** les 11/12 juin 2016. Un courrier d'inscription sera adressé aux clubs.

III / Examens 2016

☞ **Date de l'examen régional : vendredi 23 ou/et samedi 24 septembre 2016**

Chaque responsable départemental fixe le jour et lieu de l'examen. Les renseignements seront à lire sur les sites des comités départementaux et sur le site de la ligue en plus de la communication interne à chaque département.

A ce jour, les dates et lieux des examens d'officiel régional sont programmés (à confirmer) :

22 : MDS de Ploufragan - date à fixer

29 : Châteaulin vendredi 23 septembre (soirée) et MDS de Quimper samedi 24 septembre (matin)

35 : MDS de Rennes vendredi 23 septembre (soirée)

56 : vendredi 23 septembre (soirée) – lieu à fixer

☞ **Rappels des consignes :**

- Les sujets d'examen seront constitués à partir de la banque de questions qui peut encore être enrichie. Toutes les propositions sont les bienvenues.
- Correction des examens : tous les examens doivent être corrigés par 3 officiels fédéraux de la spécialité ou JA.
- Sur les 3 corrections demandées, une d'entre elle sera faite hors département.
- Les candidats doivent être **licenciés** et remettre leurs **3 fiches de suivi pratique** (minimum) le jour de l'examen écrit conformément au protocole de formation et certification.

IV / Nominations

☞ Suite à la réception des fiches de suivi pratique, sont nommés «Jeune Juge Départemental » (JJD) :

Dpt	NOM	Prénom	Club	Qualification
29	LE GALL-BRELIVET	Tristan	CAB	JJD

Monique ATTIBA rappelle aux clubs que toute demande de passerelle Scolaire – FFA doit être accompagnée du justificatif de qualification ainsi que du justificatif SIFFA de participation à au moins 2 jurys de compétitions FFA.

☞ Nominations diverses après validation des référents concernés

Dpt	NOM	Prénom	Club	Qualification
22	LE GALL	Marine	TGA	JPR
22	FRIQUET	Alexandre	ACK	JPR
22	WINCKEL	Denis	UACA	SIPR - SICR
29	LE ROUX	Pauline	QA	SICR
35	JOURDEN	Thierry	SRA	JMR
35	CHEVREL	Pascal	SRA	JPR
35	MARINIER	Emile	ASPTTR	JPR

☞ Autres nominations validées par les référents des commissions départementales

Dpt	NOM	Prénom	Club	Qualification
22	BREHELIN	Lucette	UACA	SID
22	ROBERT	Lydie	UACA	SID
35	MAUFFREY	Sophie	APF	SID

Alain TALARMIN référent Informatique fait une proposition de nomination de SIF. Le dossier sera adressé à la COT-FFA pour validation.

La COT rappelle que tout dossier incomplet ne peut être validé. Il convient de respecter les protocoles et de se procurer les documents auprès du référent concerné ou de la COT. Ces documents seront actualisés et mis en ligne sur le site de la ligue.

V / Questions diverses

☞ Courrier reçu d'un président de club : demande d'attribution d'une qualification d'officiel.

Cette demande fait suite au nouveau règlement du championnat de France des clubs voté en janvier 2016 et applicable cette saison : obligation de présenter un officiel de moins de 30 ans de niveau régional minimum (niveau départemental accepté exceptionnellement en 2016)

Les membres de la COT à l'unanimité ne peuvent répondre positivement à cette demande : aucune qualification non conforme au protocole ne peut être attribuée.

Ils font d'autre part remarquer que le délai était suffisant pour que ce candidat remplisse les conditions de nomination.

D'autres clubs étant sans doute concernés par cette nouvelle règle, la COT demande à la CSO d'être indulgente cette année 2016 et de tenir compte d'éventuels officiels de moins de 30 ans en attente de nomination régionale.

☞ Courrier reçu d'un dirigeant de club : accueil des jeunes juges lors des compétitions par les officiels adultes.

Le responsable départemental va éclaircir la situation.

Monique ATTIBA fait remarquer que cette situation s'est déjà rencontrée, souvent due à des conditions de compétition difficiles et à un état de fatigue des jeunes juges qui ne devraient pas assurer tous les concours.

Il est proposé d'en parler lors des sessions de remise à niveau des officiels car cette situation concerne les jeunes juges mais aussi les officiels en formation, ceci a déjà été fait dans certains départements.

Jean-Michel ATTIBA
Président de la COT